

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GAP-TALLARD-DURANCE HAUTES-ALPES**

**DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 31 MARS 2023**

Nous, Roger DIDIER, président de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE,

- Vu l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Président par le Conseil Communautaire du 17.07.2020 visée en Préfecture le 30.07.2020 ;
- Vu l'article R.2122-8 du code de la commande publique ;
- Vu l'estimation du besoin inférieure au seuil de procédure de 25 000 € HT et la demande de devis réalisée pour la remplacement de l'embrayage de la benne OM de marque RENAULT immatriculé FE-566-TR ;
- Considérant les besoins du service des Déchets Ménagers de procéder, au remplacement de l'embrayage de cette benne OM ;
- Considérant une erreur dans la décision, décide l'annulation et le remplacement de la décision n° D2023\_03\_20 du 31 mars 2023 ;
- Considérant qu'après négociation la proposition de l'entreprise AZUR TRUCKS DISTRIBUTION ET RÉPARATION, située à plaine de Lachaup, 05000 GAP est apparue comme économiquement intéressante pour la Collectivité et répond de manière satisfaisante à ses besoins ;

**DECIDONS**

**Article 1 :**

Il est conclu un marché sans publicité ni mise en concurrence pour le remplacement de l'embrayage de la benne OM de marque RENAULT immatriculé FE566TR selon devis N° 5000561 du 30/03/2023 proposé par l'entreprise AZUR TRUCKS DISTRIBUTION ET RÉPARATION, située à plaine de Lachaup, 05000 GAP.

**Article 2 :**

Le présent marché est conclu pour un montant de 3 038,96 € HT (soit 3 646,75 € TTC).

Il comprend une durée de réparation de 1 mois.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget déchets ménagers 2023.

**Article 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général Délégué à la Mobilité sont chargés de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Madame la Préfète des Hautes-Alpes.

FAIT ET ARRÊTÉ à Gap, le 31 mars 2023

Le Président

  
Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 06/04/2023  
Publié ou notifié le : 06/04/2023

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA GAP (05)  
Utilisateur : ACTES AGGLO

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_03_21
Objet :	Il est conclu un marché sans publicité ni mise en concurrence pour le remplacement de l'embrayage de la benne OM de marque RENAULT immatriculé FE566TR selon devis N° 5000561 du 30/03/2023 proposé par l'entreprise AZUR TRUCKS DISTRIBUTION ET RÉPARATION, située à plaine de Lachaup, 05000
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-03-31 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-200067825-20230331-D2023_03_21-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-200067825-20230331-D2023_03_21-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_3279.pdf Nom métier : 99_AI-005-200067825-20230331-D2023_03_21-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	86.3 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 avril 2023 à 11h16min02s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 avril 2023 à 11h16min03s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 avril 2023 à 11h16min08s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 avril 2023 à 11h16min20s	Reçu par le MI le 2023-04-06

